

# Regards sur Anjou

## Déneigement

### Nouvelle politique en vigueur



M. Denis Coderre, maire de la Ville de Montréal, a doté celle-ci d'une nouvelle politique de déneigement qui vise l'harmonisation des pratiques et l'équité du service pour l'ensemble des arrondissements de la Ville de Montréal.

Ainsi, les normes en matière de déneigement sont à présent édictées par la ville centre, qu'il s'agisse de déblaiement, d'épandage d'abrasif ou d'enlèvement de la neige.

En vertu de cette nouvelle politique, c'est la ville centre qui décidera maintenant quand seront déclenchées les opérations de déneigement. La politique prévoit, entre autres, que l'enlèvement de la neige se fera lors d'accumulation au sol entre 10 et 15 cm.

Durant la dernière saison hivernale, les arrondissements ont, pour la plupart, enlevé la neige à cinq reprises, alors que l'arrondissement d'Anjou a procédé à neuf chargements. De plus, l'arrondissement d'Anjou avait l'habitude de faire un chargement avant la période des fêtes, même si les accumulations n'étaient pas très importantes, afin de favoriser la sécurité, le stationnement et la fluidité de la circulation pendant cette période de festivités. De même, au printemps, nous faisons parfois un chargement additionnel afin d'éviter des accumulations d'eau et des refoulements d'égout.

Nous ne bénéficierons plus de l'autonomie nécessaire pour faire de tels choix. Les élus de l'arrondissement se sont opposés à cette prise de contrôle, mais n'aurait d'autres choix que d'appliquer ces nouvelles normes de la Ville de Montréal.



## Message de Luis Miranda

*Changement de gouvernance, changement de services*



Eh oui, c'est le mois de novembre ! Il est temps de ranger les squelettes et les citrouilles pour laisser place aux décorations de Noël. Certains lutins commencent même leur magasinage des fêtes !

Bien que nous nous espérions loin des premiers signes d'arrivée de l'hiver, je tiens déjà à vous parler des changements ayant trait au déneigement qui surviendront dès cette année. Comme je vous l'ai précédemment mentionné, des modifications relatives à la gouvernance auront bientôt des répercussions sur les processus décisionnels touchant de nombreux enjeux concernant la population angevine. Au cours des derniers mois, la ville centre a repris le contrôle de plusieurs pouvoirs qui, jusqu'à très récemment, étaient dévolus aux arrondissements. Le déneigement et la collecte des matières résiduelles passeront sous l'autorité de la Ville de Montréal. Vos élus sont à votre disposition pour vous entendre au sujet des changements qui adviendront, de même que sur tout autre service de l'arrondissement.

C'est M<sup>me</sup> Andrée Hénault, conseiller de ville pour l'arrondissement d'Anjou (Équipe Anjou), et moi-même qui représentons Anjou au conseil municipal de Montréal. Sachez qu'en tout temps, il est possible de nous joindre à la mairie d'arrondissement ainsi que les conseillers d'arrondissement, M. Gilles Beaudry, district Ouest (Équipe Anjou), M. Paul-Yvon Perron, district Est (Équipe Anjou), et M<sup>me</sup> Michelle Di Genova Zammit, district Centre (Équipe Coderre). De plus, vous pouvez venir nous rencontrer au Bureau du citoyen qui se tient un samedi sur deux au 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine. Nous y sommes chacun notre tour. Afin d'assurer le meilleur suivi possible, nous vous recommandons d'adresser vos requêtes au conseiller concerné qui se fera un devoir de répondre à vos demandes. Pour que vous puissiez savoir de quel district vous dépendez, je vous invite à consulter la carte illustrant les divisions du territoire que vous trouverez en page 2.

Néanmoins, en tout temps, vous pouvez adresser toute demande ou tout avis, peu importe le secteur, à M<sup>me</sup> Andrée Hénault ou à moi, qui représentons l'ensemble de l'arrondissement.

Pour terminer, je vous rappelle que je suis toujours disponible pour échanger avec vous et que vous pouvez me joindre au 514 493-8010. Comme toujours, je suis à votre disposition pour vous rencontrer, même en dehors des heures d'ouverture de la mairie d'arrondissement.

*Luis Miranda*

Maire d'arrondissement  
et conseiller de la Ville de Montréal

Regards sur Anjou est une publication de l'arrondissement d'Anjou. Ce bulletin d'information est publié et distribué gratuitement, dix fois l'an, dans tous les foyers angevins.

Réalisation et conception graphique  
Octane Stratégies

Impression  
Deschamps Impression

Tirage  
21 100 exemplaires

Distribution  
Société canadienne des postes (Médiaposte)

Site Web  
ville.montreal.qc.ca/anjou

Dépôt légal  
2<sup>e</sup> trimestre 1980  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Copyright 2015 par l'arrondissement d'Anjou. La reproduction totale ou partielle de Regards sur Anjou est interdite, sauf sur autorisation expresse de l'arrondissement d'Anjou.



Mairie de l'arrondissement d'Anjou  
7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine  
Anjou (Québec) H1K 4B9  
Ouverte du lundi au vendredi, de 8h30 à 16h30  
anjou@ville.montreal.qc.ca

Accueil, information et orientation  
514 493-8000 ou 311

Culture, sports, loisirs et développement social  
514 493-8200

Centre communautaire d'Anjou  
7800, boulevard Métropolitain Est  
514 493-8222

Urgence  
911

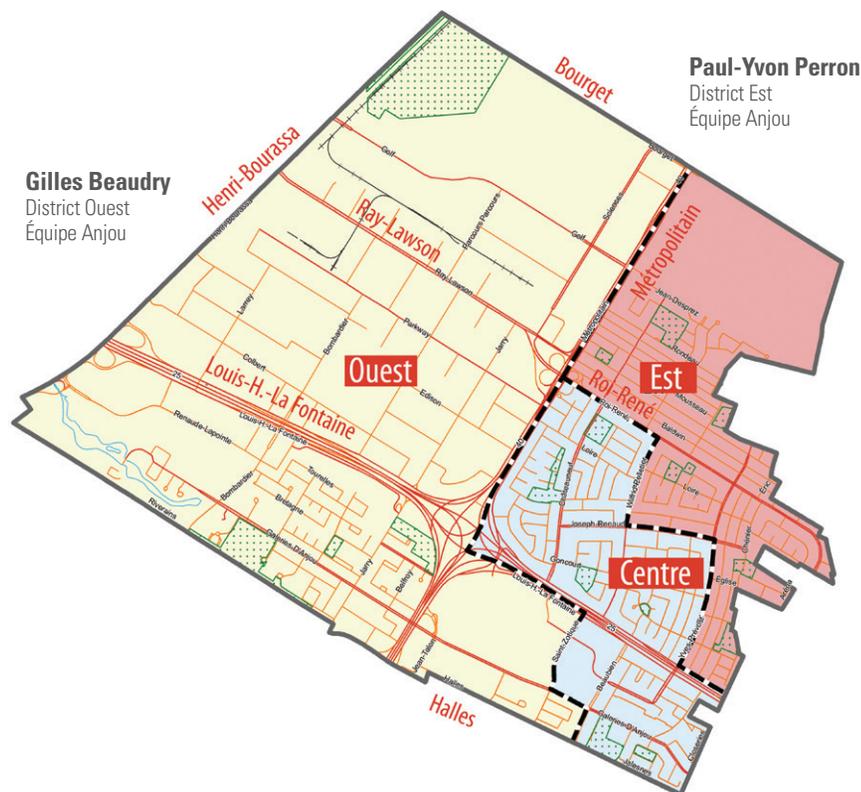
Police  
Poste de quartier 46  
514 280-0146  
Appels non urgents  
514 280-2222

Travaux publics (bris d'aqueduc et d'égout)  
514 493-5130

## Carte des districts de l'arrondissement d'Anjou

Qui sont vos représentants au conseil municipal de la Ville de Montréal et au conseil d'arrondissement? Pour le savoir, consultez la carte ci-dessous.

**M. Luis Miranda** et **M<sup>me</sup> Andrée Hénault** représentent l'ensemble de l'arrondissement.



**Gilles Beaudry**  
District Ouest  
Équipe Anjou

**Paul-Yvon Perron**  
District Est  
Équipe Anjou

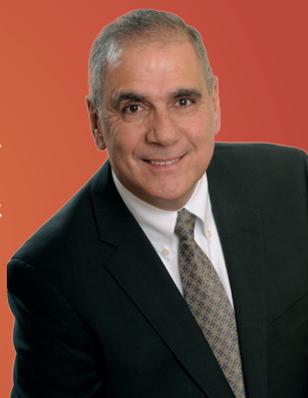
**Michelle Di Genova Zammit**  
District Centre  
Équipe Coderre

## Bureau du citoyen



**Michelle Di Genova Zammit**  
7 novembre

Rencontres sans rendez-vous de 9 h à midi à la mairie d'arrondissement pour discuter de tout sujet relatif à la vie municipale et faire vos demandes ou vos commentaires.



**Luis Miranda**  
21 novembre

## Sélection de l'emblème floral

# L'hydrangea paniculata limelight remporte le concours



© Jardin botanique de Montréal (Gilles Delisle)

Nous tenons à remercier les citoyens de leur enthousiasme à participer au concours visant à choisir l'emblème floral d'Anjou. C'est avec plaisir que nous vous annonçons que c'est l'hydrangea paniculata limelight qui a été sélectionné. Ce beau végétal prendra petit à petit place dans les aménagements

paysagers, sur les terrains des bâtiments publics ainsi que dans les parcs de l'arrondissement.

Mentionnons que, parmi tous les participants au concours, M<sup>me</sup> Danielle Therrien a gagné par tirage au sort un hydrangea qu'elle pourra planter sur son terrain. L'arrondissement lui adresse des félicitations et encourage les citoyens à planter l'emblème floral dans leurs aménagements l'an prochain.

## Courtoisie

# Stationnement des véhicules dans l'entrée privée

Pour permettre aux personnes qui ne disposent pas d'un stationnement privé (notamment les locataires) de trouver une place dans la rue, nous sollicitons la coopération de ceux qui possèdent une entrée privée ou un garage afin qu'ils y garent leur véhicule en tout temps. De surcroît, nous demandons aux automobilistes de se garer de manière à ce que leur véhicule n'occupe pas deux espaces, empêchant ainsi le stationnement d'une autre voiture. N'oubliez pas non plus de laisser 30 cm entre votre véhicule et le trottoir pour que les chenillettes déneigeuses puissent passer. Nous vous remercions de votre collaboration.

## Vos élus, toujours disponibles

### Séances ordinaires du conseil d'arrondissement

Prochaines séances ordinaires les mardis **3 novembre et 1<sup>er</sup> décembre, à 19 h**, à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement, 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine.

Renseignements : 514 493-8004.



**Gilles Beaudry**  
Conseiller d'arrondissement  
District Ouest  
514 493-8019  
Équipe Anjou



**Andrée Hénault**  
Conseiller de ville pour l'arrondissement d'Anjou  
514 493-8051  
Équipe Anjou



**Luis Miranda**  
Maire d'arrondissement et conseiller de ville  
514 493-8010  
Équipe Anjou



**Paul-Yvon Perron**  
Conseiller d'arrondissement  
District Est  
514 493-8017  
Équipe Anjou



**Michelle Di Genova Zammit**  
Conseillère d'arrondissement  
District Centre  
514 493-8085  
Équipe Coderre

## Chauffage au bois

### Déclaration obligatoire de tous les appareils

Les propriétaires d'un appareil de chauffage au bois ont jusqu'au 22 décembre 2015 pour déclarer leur appareil. Un formulaire à cet effet est accessible en ligne à [ville.montreal.qc.ca/chauffageauboiss](http://ville.montreal.qc.ca/chauffageauboiss).

**Renseignements: 514 280-4326.**

## SPCA



### Programme relatif aux chats errants

Depuis deux ans maintenant, le programme de capture, de stérilisation et de relâche de chats errants a été implanté dans l'arrondissement, grâce au partenariat établi avec la SPCA et les citoyens bénévoles participants.

Sachez que les chats de votre quartier dont l'une des oreilles présente une entaille sont identifiés comme vivant à l'état semi-sauvage. Cette petite entaille est faite sous anesthésie, sans douleur et contribue à distinguer les chats domestiques des chats errants. Ce programme contribue au contrôle de la population de chats errants sur le territoire tout en assurant une continuité de soins les concernant et un encadrement des citoyens bénévoles soucieux de leur bien-être.

**Les personnes souhaitant s'impliquer bénévolement dans ce programme peuvent appeler directement la SPCA au 514 735-2711, poste 2268.**

## Dernières collectes automnales

### Résidus verts

Le mercredi 11 novembre



Déposez les contenants en bordure du trottoir (sans empiéter sur celui-ci) après 19 h la veille de la collecte ou avant 7 h le jour même.

### Branches de feuillus

(sur demande)



Le mercredi 11 novembre entre 7 h et 19 h

Les branches peuvent être ramassées dans un délai de 4 jours selon l'achalandage. Elles seront déchiquetées sur place. Pour vous en départir, communiquez avec le bureau Accès Anjou au plus tard le lundi précédant la date de la collecte au 311.

## RDD



Une collecte de résidus domestiques dangereux (RDD) aura lieu au printemps prochain. En attendant, l'arrondissement vous recommande de ne pas entreposer ces produits à votre domicile alors que vous pouvez en tout temps aller les porter dans un écocentre près de chez vous. En effet, leur présence est une cause fréquente d'incendie et peut représenter un danger pour la santé.

## Qualité de l'air

### Moteur au ralenti: maximum trois minutes



Même en hiver, le règlement de l'arrondissement interdit de laisser tourner pendant plus de trois minutes, par période de 60 minutes, le moteur d'un véhicule immobilisé. Tous les véhicules de type « automobile, véhicule de commerce, véhicule de promenade, véhicule-outil, véhicule lourd ou véhicule routier » au sens du *Code de la sécurité routière* sont concernés. Mentionnons que le véhicule lourd

immobilisé ayant un moteur diesel fait, quant à lui, l'objet de restrictions particulières.

Ce règlement ne s'applique pas lorsque la température extérieure est inférieure à - 10 °C et que le moteur tourne pour activer le chauffage parce qu'une personne se trouve à l'intérieur du véhicule.

**Renseignements: 311.**

## Embellissement hivernal

### Concours de décorations de Noël: participez!



Le comité d'embellissement de l'arrondissement d'Anjou a le plaisir d'inviter tous les citoyens à participer au prochain concours de décorations de Noël. Ce concours ne nécessite aucune inscription. Pour y participer, il suffit de décorer l'extérieur de votre lieu de résidence et de laisser vos décorations allumées, après 18 h, du 5 au 19 décembre.

Le comité d'embellissement est composé de huit bénévoles et d'une représentante de l'arrondissement. En vue de sélectionner les décorations les plus remarquables, les membres du comité sillonneront les rues du territoire angevin. Un photographe passera ensuite prendre des photos aux adresses présélectionnées.

#### Sélection des gagnants

Le comité d'embellissement se réunit pour évaluer l'ensemble des photos et procède au vote qui déterminera les lauréats. Par la suite, il organise la soirée de remise des souvenirs aux gagnants.

#### Critères de sélection

Originalité, apparence générale, disposition des divers éléments et harmonie des couleurs.

Tous ceux qui illumineront la façade de leur demeure auront une chance de gagner. Les membres du comité choisiront les décorations qui répondront le mieux aux critères de sélection mentionnés précédemment.

**Bonne chance à tous les participants.**

## Si je suis conducteur...



**100% VIGILANT**  
DANS MON ARRONDISSEMENT

- o Je m'assure de voir et d'être vu
- o J'évite les distractions
- o Je respecte les passages pour piétons
- o Je vérifie si un vélo arrive avant d'ouvrir ma portière
- o Je ne texte pas au volant
- o Je partage la route
- o Je cède le passage aux piétons

Pour en savoir davantage, consultez les vidéos de prévention du SPVM à [spvm.qc.ca](http://spvm.qc.ca) ou sur YouTube.





**Bibliothèque Jean-Corbeil**

7500, avenue Goncourt • 514 493-8260

**Bibliothèque du Haut-Anjou**

7070, rue Jarry Est • 514 493-8271

Tout commence...



par quelques lettres!

**Même s'il ne sait pas lire, montrez à votre enfant comment on écrit son nom.**

## Les Scientifines – Classifier les planètes

**Bibliothèque Jean-Corbeil**  
Dimanche 22 novembre, à 13 h 30

Pour les 6 à 12 ans  
Inscriptions obligatoires à compter du 1<sup>er</sup> novembre

Faites vivre à vos jeunes une expérience inoubliable en leur permettant de jouer avec la science... tout en apprenant.

## Soirée de jeux pour ados



**Bibliothèque Jean-Corbeil**  
Vendredi 13 novembre, à 18 h  
Pour les 13 ans et plus

Les jeunes sont invités à passer une soirée amusante à découvrir nos jeux: Catane, Loup-Garou, Twister...

## Meurtre au dictionnaire

Une enquête meurtre et mystère à la bibliothèque  
**Bibliothèque Jean-Corbeil**  
Samedi 21 novembre, de 13 h à 15 h  
Pour les 8 ans et plus

Venez mener l'enquête. Un crime horrible a été commis à la bibliothèque et nous avons besoin de votre aide pour le résoudre. Suivez les indices, interrogez les employés et trouvez le ou la coupable.



NOUVEAUTÉ

## Inscription en ligne aux activités de loisirs

DÈS LE 6 JANVIER 2016

À compter du 6 janvier, 19 h, vous disposerez de deux façons simples de vous inscrire à vos activités favorites offertes par l'arrondissement d'Anjou:

- **Inscription en ligne** – LOISIRS en ligne  
ville.montreal.qc.ca/loisirsenligne
- **Inscription au comptoir**  
Centre communautaire d'Anjou  
7800, boulevard Métropolitain Est

Les inscriptions en ligne et au comptoir commenceront en même temps. L'inscription en ligne vous permettra d'éviter les files d'attente et vous donnera un accès direct et sans délai aux places disponibles.

En raison de ce changement, la préinscription et l'inscription par la poste ne seront plus offertes.

### Vérification avant de procéder à l'inscription

Assurez-vous:

- que **chaque membre** de votre famille que vous désirez inscrire à une activité possède une **carte de citoyen valide** commençant par un **numéro 12777...**;
- que votre dossier est **à jour**, notamment vos **coordonnées téléphoniques et votre courriel**. Votre numéro de téléphone et votre carte de citoyen vous serviront d'identifiant;
- d'avoir en main une carte de crédit valide. Seules les cartes de crédit **Visa** et **MasterCard** sont acceptées. Le reçu vous sera envoyé par courriel.

### Un mot sur la sécurité

Tous les renseignements transmis sur le site LOISIRS en ligne sont chiffrés grâce à un système de cryptage de pointe, ce qui en fait un site sécurisé.

Consultez aussi le *Répertoire d'activités de l'hiver 2016* (parution: début décembre) pour connaître les nouvelles modalités d'inscription, applicables dès janvier 2016, à toutes les activités de loisirs offertes par l'arrondissement.

### Renseignements:

**514 493-8222 (jour et soir)**  
**514 493-8200 (lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30)**

Profitez de cette nouveauté et faites-nous part de vos commentaires à la suite de votre expérience. Nous pourrions ainsi nous ajuster, le cas échéant, pour la prochaine session.

## Activités culturelles

### Astuce et Bémol: détectives privées



**Comédie d'enquête sans crime sanglant**  
**Centre Roger-Rousseau**  
Dimanche 15 novembre, à 13 h 30  
Pour les 6 ans et plus

Venez rencontrer un duo épatant de détectives pour une enquête inoubliable.

Mai 1958 – *Étrange histoire de vols d'identité*. Dans plusieurs villes paisibles se déroulent des événements hors de l'ordinaire. Les chiens se prennent pour des chats, les facteurs pour des footballeurs, les enfants pour des parents... Troublant!

### Conte de Noël



### Sarah et le petit frère

**Centre communautaire d'Anjou**  
Samedi 5 décembre, à 10 h  
Pour les 4 à 8 ans

Conte musical sur le thème de la fratrie. Sarah attend l'arrivée d'un petit frère. Une fois le bébé né, elle trouve qu'il demande beaucoup trop de temps à ses parents. Punie pour un geste agressif, elle parviendra à l'aide de son confident en peluche Flocon à mieux accepter sa nouvelle situation.

**Laissez-passer disponibles 1 h avant ces spectacles, valides jusqu'à 10 minutes avant le début des représentations.**

### Soirées-concert Anjou

### Europa Orientalis

**Église Jean XXIII, 7101, avenue de l'Alsace**  
Jeudi 19 novembre, à 19 h 30  
Coût: 10\$



*Bartók* et *Ligeti* comme vous ne les avez jamais entendus. Avec leurs arrangements inédits, la flûtiste Marie-Hélène Breault et la pianiste Pamela Reimer convient

les mélomanes à un rendez-vous musical aux accents d'Europe orientale. Un programme idéal pour découvrir la diversité et la richesse de ces musiques!

**Renseignements: 514 493-8222.**

### Concert hors série Anjou

### Will Driving West

**Centre Roger-Rousseau**  
Jeudi 3 décembre, à 19 h 30  
Coût: 10\$



Entre nostalgie et espoir, Will Driving West vous fera voyager les yeux fermés. Avec leur plus récent album FLY, le groupe est passé maître dans

l'art de créer des mélodies chargées d'émotions, des arrangements recherchés, des ambiances enveloppantes qui donnent envie de s'envoler vers les contrées les plus magnifiques et paisibles. On n'a assurément pas fini d'entendre parler de ce groupe qui a le vent dans les voiles.

**Billets disponibles au Centre communautaire d'Anjou et à la bibliothèque du Haut-Anjou.**

**Si les concerts ne sont pas présentés à guichets fermés, des billets seront disponibles à l'entrée.**